N°93

Les échos du CE

Réunion du 25 avril 2016

Dernier CE de cette mandature et dernier CE de l'établissement Pôle emploi Basse-Normandie. Voici le 93ème et dernier numéro des échos du CE de Basse-Normandie.

Activités RH

Dossier présenté par Frédéric MONTANDREAU

L'effectif au 31 mars 2016 est de 2142 ETP dont 67 droits Publics, 124 CDD et 72 contrats aidés.

Pour la Direction, les effectifs CDI sont maintenus.

Information sur le Complément de prime variable et Collectif 2016 : la Direction nous informe des indicateurs retenus. Au niveau de l'indicateur National : il s'agit du taux de prescription des contrats aidés CAE, CIE et EAV et au niveau Régional par Bassins : ICT03 soit le Nombre de demandeurs d'emploi en Catégorie ABC ayant été inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 15 derniers mois ou IHC01 soit la part des DE inscrits disposant d'un CV sur la banque de profil en ligne. Nous regrettons que la Direction ne soit pas en mesure de nous communiquer le montant de la prime en cas d'atteinte des objectifs à 100 %.

Consultation sur le bilan formation Basse-Normandie 2015

Dossier est présenté par Laurence Le Goff.

Le bilan 2015 marque la fin du plan de formation pluriannuel 2013/2015.

Chiffres Clés du Bilan : Taux de réalisation du plan de formation à 89%, 8494 jours de formation, soit en moyenne par agent 7,6 jours. 11,6 jours d'animation en moyenne par formateur.

Les formateurs vont participer à un séminaire le 2 juin au CIDC de Lille afin de prendre connaissance de l'offre de formation proposée.

A noter que les fonctions support n'ont bénéficié que de 4,1 jours de formation car la DG ne développe pas d'offres de services spécifiques.

Concernant les prises en comptes des demandes de formation lors des EPA, la Direction rappelle que le besoin individuel de formation doit répondre à une nécessité pour exercer au mieux son activité professionnelle, le besoin de formation doit être partagé avec son N+1.

Un catalogue des formations avec des fiches programmes est diffusé auprès des sites à destination de l'ensemble des agents.

Le SNU s'est abstenu d'émettre un avis : en effet, la direction nous présente un bilan quantitatif qui fait abstraction de la qualité, du déroulement et du contenu de certaines formations. Comme les bilans précédents, les besoins individuels sont loin d'être satisfaits et pourtant utiles au bon exercice de notre activité professionnelle. Les plans stratégiques et les changements incessants contribuent au manque de cohérence et de continuité dans les parcours de formation des agents.

Information sur LYNC (communication unifiée)

Dossier présenté par Arnaud ECOLASSE

Il s'agit d'un système de communication regroupant la messagerie instantanée, les appels audio et vidéo, visioconférence et partage de documents à usage uniquement interne.

Mise en place progressive à partir d'octobre 2016.

NPDE

La direction reconnait la réalité des problèmes évoqués par les élus du CE : difficulté à traiter les DAL, gestion des attentes complexifiée par la dispersion et/ou la fragmentation des DAL, perturbation de l'ESI par des questions liées à l'indemnisation.

La direction met donc en place un plan de « sécurisation du dispositif » qui sera déployé jusqu'en juin (visites des sites, renfort individuel des conseillers, accompagnement des RRA et espace NPDE sur l'intranet).

Les élus déplorent que ces problèmes, connus à partir des expérimentations, n'aient pas été résolus avant le déploiement global du dispositif. Empiler les dossiers et les nouveautés, maintenir une pression permanente ne fait que mettre les agents et les DE en difficulté. Une telle impréparation voire un déploiement en toute connaissance des carences restant à solutionner n'est en rien facteur de qualité de

vie au travail et de lutte contre les risques psycho-sociaux. Face à ces difficultés, la direction a une autre proposition à formuler : la garantie du maintien des 4 entretiens ESI jusqu'au 30 juin. Et après ? Il faut sans doute s'attendre à une augmentation généralisée de la cadence.

Réorganisation des DR.

Pour la directrice régionale, la DR c'est Rouen, c'est Caen et c'est le Havre « ici et maintenant ». Cela veut bien sûr dire que la garantie dans le temps du maintien de la totalité de ces implantations est plus qu'aléatoire, voire relève de l'illusion.

Pour ce qui est de l'organisation, « le qui fait quoi reste à affiner » car « après la nomination des encadrants « les équipes doivent s'organiser, se rencontrer, se stabiliser ».

Pourquoi alors nous avoir affirmé avec insistance lors de la consultation du CE et du CHSCT cette phrase d'anthologie : « l'orga-nisation est dans l'organi-gramme » ? Nous aurait-on donc menti ?

Inquiétude, stress, perte de repères, perte de missions et de fonctions, rivalités entre DR, déplacements multipliés, tels sont à ce jour les effets de ces rapprochements à marche forcée.

Des causes différentes pouvant produire les mêmes effets, les élus du SNU ont demandé à la direction de mettre à l'ordre du jour d'un prochain CE un point sur les modifications d'horaires d'ouverture, la multiplication des mail.net, l'impossibilité de convoquer à la chaine les demandeurs d'emploi et de gérer le travail de back office dans le cadre de plages d'autonomie.

Fonctionnement du CE et Activités Sociales et Culturelles

Voir notre communication sur la dévolution des biens du CE :

http://www.snutefifsu.fr/regions/wp-content/uploads/sites/5/2016/04/Comptes-ASC.pdf

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE

Claire Aussant, Christelle Benoit, Yannick Dennebouy, Christine Dubrulle, Sandrine Fontanel,

Céline Guillet, Fabien Lemarchand, Franck Messidor, Nathan Ursin, Yvonne Vincent